

La Gazette Pennole

Mairie de Penne
Le Bourg—81140 PENNE

Responsable de publication :
Jean-Luc Kretz

Comité de Rédaction :
Florence Ayçaguer, Philippe Dela-
bre, Jihan Ghiati, Thierry Guiraud,
Sylvain Renard

Maquette, Mise en page :
Chantal Gilli, Jacky Lacombe

N° 2 — 1^{er} Trimestre 2009 — 28 Janvier

Bulletin d'informations municipal



ÉDITO

Le mot du Maire

Sommaire

page 1

Édito : le mot du Maire

pages 2—3

LA VIE COMMUNALE :
les dossiers en cours,
les décisions de Conseil,
La vie de l'école, ...

pages 4

LA VIE COMMUNAUTAIRE :
Les dernières nouvelles, ...

pages 5—6

Les rubriques associatives,
les services,
les manifestations,
les agendas, ...

Numéros utiles

Mairie

☎ : 05-63-56-31-11

Fax: 05-63-56-39-40

Courriel : mairiedepenne@orange.fr

Horaires d'ouverture :

9h00-12h00 et 14h00-17h00

Fermé les mercredis et week-end

Eau

☎ : 05-63-56-31-11 (semaine)

☎ : 06-10-58-08-63 (urgences)

Électricité dépannage (Gaillac)

☎ : 08-10-33-30-81

Pompiers

☎ : 112

Gendarmerie

☎ : 05-63-56-48-30

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2009 de bonheur, de joie et de santé. En ces temps de crise, je souhaite que notre commune fasse preuve de solidarité envers tous ceux qui nous entourent : nos commerçants, nos artisans, nos associations, notre école, nos services publics (ou du moins ce qu'il nous en reste) nos voisins et bien d'autres.

Le maintien de services en milieu rural est un combat au quotidien et nous avons besoin de chacun d'entre vous pour les faire exister. Je profite de l'occasion pour remercier nos factrices Annie et Chantal pour le travail effectué et leur assure notre soutien.

La commune va continuer en 2009 les projets commencés en 2008. Nous menons aussi beaucoup de réflexions : tout cela vous sera détaillé dans cette gazette ainsi que dans les prochaines. Bien entendu le Conseil Municipal reste ouvert aux débats avec chacun d'entre vous : n'hésitez pas à venir nous rencontrer à nos permanences du samedi matin (calendrier ci-joint en dernière page) ou à prendre rendez-vous.

Avec tous nos vœux.

Jean-Luc KRETZ

PS : Je tiens également à souligner que la soirée des vœux du 24 janvier offerte aux habitants de la commune a été financée par le Maire et les Adjointes et non pas par les deniers communaux.

RÉSEAU DE CHALEUR À BOIS :Le contexte du projet de chaufferie à bois et du réseau de chaleur

Suite au problème posé par la vétusté de la chaudière à fioul, nous avons souhaité revoir les sources et les modalités de chauffage et d'approvisionnement de l'ensemble des bâtiments communaux : la mairie, l'école, la salle des fêtes et la grange «Bochot». Cette question, très concrète, nous a conduit à aborder le champ du développement durable par le biais des économies d'énergie et du recours aux énergies renouvelables.

La réalisation d'une étude de faisabilité, l'expérimentation avec un chantier test et le développement d'un projet de plateforme d'approvisionnement local

Premiers constats : la Commune possède 60 hectares de forêt de résineux «prêts à couper», auxquels il faut ajouter les possibilités d'approvisionnement par des forêts privées. La commune de Penne est également située dans un bassin et une filière d'approvisionnement favorables, tarnaise et tarn-&-garonnaise.



La politique départementale de structuration de la filière tarnaise : la Commune de Penne a consulté le groupement formé par le Syndicat d'élimination des déchets TRIFYL et FORESTARN qui a confirmé la sécurité de l'approvisionnement départemental en combustible, pour un coût d'environ 25 €/ MWh.

Elle a également participé avec le Pays de l'Albigeois et des Bastides, à projet de coopération à l'échelle Nord Midi-Pyrénées, avec pour objectifs de tester sa capacité de production et d'évaluer les coûts. Elle a ainsi mis en place un chantier expérimental. 4 hectares de Pins noirs d'Autriche ont été coupés. Le bois d'œuvre a été valorisé et les résidus ont été déchiquetés par la



CUMA de Saint Antonin. Les copeaux produits étant stockés à proximité de la chaufferie, permettent une alimentation automatique et en gestion de régie communale. Le coût estimé, de cette filière d'apport, est équivalent à celui lié à l'approvisionnement via la filière TRIFYL/ FORESTARN, soit environ 25€/ MWh.

Ces atouts ont incité la Commune de Penne à pousser la réflexion plus loin et à étudier la création d'une plateforme locale en bois énergie avec ses communes voisines du Tarn-et-Garonne, Caylus et Nègrepelisse. Cette plateforme locale d'approvisionnement, outre les circuits cités plus haut, valoriserait les déchets produits par les élagueurs locaux ainsi que les scieries situées à proximité ; lesquelles trouvent peu ou pas de dé-



bouchés. L'étude de faisabilité réalisée à l'automne a permis de

juger de l'opportunité de l'implantation de la chaufferie bois énergie. Cette solution, avec une chaudière à bois assurant la totalité des besoins a été comparée aux coûts de référence liés au mode de chauffage actuel (fioul et électricité). Parallèlement, le diagnostic énergétique a révélé la nécessité de réaliser des travaux d'isolation dans chaque bâtiment concerné.

En conclusion, l'étude révèle que les coûts d'investissements, répartis sur 16 ans (remboursement de l'emprunt), cumulés aux coûts annuels de fonctionnement et déduction faite du co-financement de nos partenaires publics (État, Région, Département) à hauteur de 60% du coût HT, sont de l'ordre de 13827€ TTC par an contre 13029€ actuellement. Au bout de 16 ans, le coût de fonctionnement, seul, est estimé à moins de 7600€ TTC par an soit 5430€ d'économie par an. La chaudière à bois est garantie 25 ans.

Considérant ces économies tant énergétiques que financières, le Conseil municipal, par délibération, a décidé la mise en œuvre du projet. Le permis de construire du silo a été déposé, les appels d'offres pour les travaux et la chaudière lancés. L'échéance est prévue pour juillet 2009.

Jihan GHIATI

DEFIBRILLATEUR :

En France, l'arrêt cardiaque est responsable de 60000 décès par an. Le taux de survie est estimé à seulement 3 à 4 %. Des professionnels de l'urgence sont équipés de défibrillateurs mais hélas ils arrivent généralement trop tard. Le délai d'intervention dans nos campagnes est souvent plus élevé que la moyenne. Or, dans l'idéal, la défibrillation devrait être réalisée dans les 5 premières minutes. C'est pour cela que la commune a décidé, avec l'aide de

certaines associations, de s'équiper de 2 défibrillateurs : un appareil qui sera mis en fixe dans le village et l'autre en portable qui pourra servir aux associations lors de leurs festivités.



Bien sûr tout cela sera précédé de formations aux premiers secours et à l'utilisation de ces appareils, afin que le plus grand nombre d'entre nous soit sensibilisé et opérationnel.

Qu'est-ce que la défibrillation ?

C'est un choc électrique pour resynchroniser l'activité électrique du cœur. L'appareil analyse automatiquement le rythme cardiaque de la victime et délivre un choc si nécessaire. Les défibrillateurs automatisés sont aujourd'hui accessibles à tous car très simples à utiliser en toute sécurité et en tout lieu. La défibrillation devrait pouvoir être réalisée par les proches de la victime ou les témoins immédiats.

Jean-Luc KRETZ

DE LA SOURCE À L'ÉGOUT



L'EAU :

Maillage :

La connexion entre La Madeleine et Cabéou a été effective le 15 octobre 2008. Ainsi le captage de Cabéou n'est plus utilisé et c'est La Madeleine qui alimente maintenant la cause d'Ornano.

Le javellisateur automatique au chlore gazeux, après un réglage minutieux, semble donner toutes satisfactions.

La traversée de l'Aveyron devrait se faire durant le premier semestre 2009 pour remplacer Roc Aymard. À ce stade là, la source de La Madeleine alimentera Ornano, La Borie

Basse, Le Bès, Raux, Saint-Paul.

Prix de l'eau :

Par délibération, le conseil municipal a voté l'augmentation de 5 € le prix de l'abonnement, et de 2 centimes d'euro le prix du m³ de consommation pour toutes les tranches.

C'est bien entendu pour faire face aux dépenses engendrées par le maillage, mais surtout pour financer en partie les études des périmètres de protection et les acquisitions de terrains qui s'ensuivront (les sources et équipements d'adduction en eau potable doivent être propriétés de la commune).

Contrat d'eau :

Un cadre était nécessaire pour délimiter les droits et devoirs de cha-

cun : Régie municipale et abonnés. Ce contrat, validé par le Conseil Municipal, sera disponible en Mairie dès qu'il nous sera retourné par les services préfectoraux.

L'ASSAINISSEMENT :

Les choses ont bien marché jusqu'à l'enquête d'utilité publique.

Mais après, les vacances estivales sont arrivées, et puis la rentrée. Là où l'on apprend que DDA et DDE se marient et que leur lune de miel durera de novembre 2008 au 15 janvier 2009, période où ils sont aux abonnés absents.

Nous serons donc le 16 janvier sur le pont ! La suite au prochain numéro.

Thierry GUIRAUD

ÉCOLES : RPI PENNE VAOUR

Lors de la dernière gazette, nous vous faisons part de notre inquiétude relative au petit nombre d'élèves (81 actuellement) et à la politique actuelle qui tend à «récupérer» le plus grand nombre de postes d'enseignants dès que les effectifs se situent en deçà du seuil de 27 élèves par classe. Cela nous préoccupait encore davantage compte tenu du fait que les élèves de 2 à 3 ans ne sont pas comptabilisés. L'Inspecteur d'Académie nous avait d'ailleurs avertis que la situation de notre RPI serait examinée avant la fin de cette année scolaire.

Dans cette perspective, l'Inspecteur départemental a souhaité rencontrer les élus concernés, les représentants des parents ainsi que les directrices des écoles.

À la vue de l'évolution des effectifs que nous lui avons présentés, celui-ci a considéré qu'il n'était pas opportun de déstructurer l'organisation actuelle en 4 classes alors que l'évolution paraît positive, au moins jusqu'en 2011 (§ tableau).

L'Inspecteur d'Académie vient de confirmer le maintien des 4 postes.

Que cette décision n'endorme néanmoins pas notre vigilance pour les années à venir...

PREVISIONS EFFECTIFS RPI PENNE-VAOUR

2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012	
CM2	13						
CM1	4	CM2	5				
CE2	16	CM1	16	CM2	9		
CE1	9	CE2	9	CM1	9	CM2	9
CP	14	CE1	15	CE2	15	CM1	15
GS	5	CP	5	CE1	5	CE2	5
MS	8	GS	8	CP	8	CE1	8
PS	10	MS	10	GS	10	CP	10
TPS	2+1 au 01	PS	11	MS	11	GS	11
TOTAL	81+1	TPS Naissances 07	15	PS	15	MS	15
TOTAL			94	TPS Naissances 08	7	PS	7
TOTAL					99	TPS Naissances 09	5
TOTAL							85

DROIT D'ASILE :

Décision du Conseil Municipal du 16/01/09.

« Des élus du Conseil Municipal de Penne ont été alertés par la situation de quatre familles tchéchènes, demandant le droit d'asile en France et résidant dans le Tarn.

En référence à l'article 14 de la Déclaration Univer-



selle des Droits de l'Homme :

«1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou

sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies. »,

nous demandons à l'Etat français de se mettre en conformité avec ses engagements.

Or, étant donné l'avis rendu par le Préfet du Tarn, de reconduite en Pologne de ces personnes, ceci en application des Accords de Dublin II, nous exprimons notre désaccord avec cette décision inique.

En conséquence, le Conseil Municipal de Penne, par cette délibération, adopte symboliquement le principe de protection de ces familles, palliant ainsi à la carence de l'Etat. ».

La cause de ces familles mobilise de nombreux citoyens et des représentants politiques du département. D'autres communes se sont engagées dans la même démarche que la nôtre.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Faisant suite à une proposition de la commune de Penne, la Communauté de Communes (CC) travaille à l'intégration d'une nouvelle compétence : la voirie. Le processus de validation de cette intégration est en cours (§ article ci-dessous).

La CC veut accueillir une nouvelle commune en son sein : Le Riols. Le conseil communautaire a déjà validé cette intégration, qui doit maintenant être validée par chacune des communes. Le Riols serait la 7^{ème} commune de la C C.

De nouveaux dossiers ont été ouverts par la CC, et pour les traiter, de nouvelles commissions ont été créées :

► Commission Fusion Intercommunautaire (réservée aux élus), étudie l'éven-

tualité d'une fusion de la CC avec une de ses voisines.

► Commission Petite Enfance Jeunesse Sports (président : Pascal Sorin) : prochaine réunion courant février ; Travaux en cours :

- Commission chargée de la gestion du CLAE.
- Mise en place d'ateliers pour ados et pré-ados autour de différents thèmes (musique, cinéma, couture/mode ...) en collaboration avec l'association Familles Rurales pour restitution lors d'une soirée de représentation publique.

► Commission Culture Environnement Tourisme Patrimoine (président : Sylvain Renard) : prochaine réunion 1^{ère}

quinzaine de février ; Travaux en cours :

- Mise en place du chemin de randonnée «La Grésignole».
- Poursuite du travail d'élaboration de documentation touristique pour chacune des communes de la CC.
- Redéfinition des compétences de la CC.

Ces deux dernières commissions sont ouvertes à tous les habitants du territoire, si le travail de l'une d'elles vous intéresse, nous vous encourageons à faire acte de candidature auprès de son président qui vous tiendra informé des prochaines réunions et sujets abordés.

Sylvain RENARD

INTÉGRATION SIVU DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le réseau routier de la commune de Penne est, vous le savez, très important en kilomètres, et coûte très cher à l'entretien.

Cette prestation d'entretien et de réparation était organisée depuis de nombreuses années en syndicat intercommunal, ce qui nous permettait de toucher des subventions du Conseil Général appelées FAVIL, l'investissement restant à la charge des communes. Les 9 communes du Canton adhéraient à ce syndicat.

Les Communautés de Communes intègrent de plus en plus de compétences. C'est pour cela que la Communauté

de Communes du Causse Nord Ouest du Tarn, est en train de valider l'intégration de la compétence voirie, ce qui va nous permettre d'avoir une dotation de l'Etat supplémentaire - sans perdre pour autant la subvention du Conseil Général - ainsi que de mutualiser des moyens, afin, nous l'espérons, de réaliser des travaux plus rapidement. Nous sommes conscients du mauvais état de notre réseau routier et nous essayons de faire face à cette urgence malgré les sommes importantes à investir.

Pour information le coût de rénovation de voirie pour la seule commune de Penne est estimé pour 2009 à 116 266,51€.

Jean-Luc KRETZ

**LE BUREAU DE POSTE DE VAOUR :**

Suite à la réduction annoncée des heures d'ouverture du Bureau de Poste

de Vaour, Les représentants des communes de Penne - Vaour - Milhars, le Président de la Communauté de Communes, et le Président de l'Office de Tourisme du Pays de Vaour, ont rencontré, le 05 décembre dernier, la Direction de La Poste pour confirmer leur détermination à défendre ce service public.

Depuis cette date, les négociations ont permis d'aboutir à un compromis permettant de maintenir des

horaires d'ouverture correspondant à un réel service aux usagers.

L'aménagement de ces nouveaux

horaires :

- mardi, mercredi et vendredi de 13h45 à 16h30
- jeudi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h30
- samedi de 9h à 12h devrait être appliqué à partir du 2 février 2009, après validation de la Commission Technique Paritaire.

En souhaitant maintenant que l'activité de ce Bureau de Poste se maintienne et se renforce pour éviter un éventuel retour sur ces accords.

VOYAGE SCOLAIRE À PARIS

Les 25 élèves de CE1-CE2 de Mr Albarède ont le projet, déjà bien avancé, de partir en voyage à Paris, en juin, découvrir le patrimoine architectural urbain, après s'être intéressés cette année au petit patrimoine local. Ce voyage, certes un peu coûteux, a cependant retenu l'attention des élus :

► du SIVOS, qui allouerait une subvention de 2000 € sur le budget 2009.



de la Communauté de Communes, qui s'est prononcée à l'unanimité pour accorder une aide de 1000 € en soulignant tout l'intérêt de ce type d'initiative.

L'association des chasseurs de Penne a également grandement contribué au soutien financier de ce projet.

Enfin, saluons le dynamisme de l'association des parents d'élèves, qui après avoir organisé avec succès l'opération

«galettes des rois», vous propose d'autres rendez-vous :

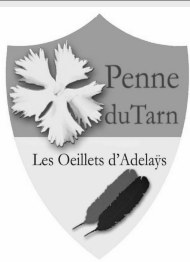
- un concours de belote : le 31/01/09 à la salle des fêtes de Penne.
 - un bal : le 25/04/09 à la salle des fêtes de Vaour à 21h.
 - un vide-greniers le 16/05/09 à Penne.
 - un apéro-concert dont la date est à fixer.
- Nous souhaitons pour tous, que toutes ces énergies mobilisées, permettent à ce beau projet de se concrétiser.

ADELAYS, C'EST QUI ? : ADELAYS est une des «belles dames de jadis», qui, grâce à son histoire romanesque avec le troubadour Raimond Jourdan a éclairé le ciel de PENNE et sa citadelle en des temps fort sombres de guerres internes et de croisades lointaines. Son histoire nous fait parfois rêver à ces temps révolus de chevalerie et d'amour Courtois.

- Et l'ŒILLET, pourquoi ? ... L'oeillet, cette petite fleur vivace et parfumée, pousse très librement autour du château. La légende affirme qu'Adelays en a fait sa fleur fétiche, le symbole de la PASSION ...

- Et les ŒILLETS D'ADELAYS, qu'es aco ? ... C'est le nom d'une Association créée récemment par et pour les Pennols, manière de cultiver notre mémoire commune !

PASSIONNÉS, c'est ce que sont les membres de cette Asso : passionnés par ce vieux village, pas banal, au



relief incomparable, serti dans son écrin vert ; passionnés aussi par ses pierres qui ont pris un caractère presque sacré à force de marquer l'Histoire.

Ainsi, cette Association n'a d'autres buts que la préservation, et si possible, l'embellissement de tout ce PATRIMOINE, en participant, à titre bénévole, aux petits travaux de rénovation et, aussi, de fleurissement et d'entretien dans la commune.

Elle envisage également d'organiser des animations permettant les échanges entre générations (par exemple, randonnée du 16 novembre et fabrication de couronnes de Noël, en Décembre). CRÉÉE le 13 juillet notre Association a, à son actif, sa participation active à :

- 2 journées de désherbage et net-

toyage du village les 21 juin et 27 septembre.

- l'opération Vide-greniers du 20 juillet (grâce à son stand au bénéfice de l'Asso).

- la plantation d'arbustes et autres plantes sur un certain nombre d'espaces libres, le 15 novembre.

- l'organisation d'une randonnée «Découverte de l'environnement de Penne» le 16 novembre.

D'autre part, les membres du bureau tentent de s'informer davantage sur les actions à mener, en rencontrant les responsables des autres communes (St. Antonin, Milhars, Septfond), et en participant à une journée «Restauration de murets le 19 octobre à CAYLUS» proposée par l'Association APICQ. Toutes ces démarches permettront, on l'espère, de réaliser nos futurs Projets dans l'espace communal.

Pour l'ASSO, Jean ECHE.

✉ COURRIER REÇU :

Chers administrés

De nos jours, tout le monde parle de la disparition des petits commerces.

Que faisons-nous pour que ceux-ci se maintiennent ouverts ?

Rappelons que nous faisons partie d'un village et que les commerces ne tiendront que dans la mesure où nous-mêmes ferons l'effort, à tous les niveaux, en fonction de nos moyens.

Que deviendraient les anciens si malheureusement ceux-ci ferment, à l'heure où les frais de déplacements sont de plus en plus chers ? Comment ferons-nous quand nous organisons des fêtes locales ? Il faut

bien se l'avouer, c'est tout de même bien commode les petits commerces sur place !

Aux dernières élections, Messieurs et Mesdames les élus, vous avez sollicité nos votes, ce que nous avons fait. Alors maintenant, nous vous demandons une contrepartie : c'est de participer et d'encourager à participer à la vie des commerces de notre village.

Et enfin, que penser d'une communauté qui ne serait pas solidaire les uns des autres, surtout que dans le temps, nous serons tous concernés ! Alors, rendez-vous dans nos commerces de proximité et ensemble nous parviendrons à endiguer leur disparition.

Jacques MÉME

ENQUÊTE ÉPICERIE :

Les questionnaires d'enquête sur l'épicerie ont pris beaucoup de retard. Certains doivent encore arriver, d'autres sont en cours de dépouillement...

Les résultats feront l'objet d'une information particulière.



LA CARAVANE :

Mi-janvier, la Commune de Penne a rencontré les acteurs du projet « La Caravane » afin d'étudier la possibilité d'accueillir une étape du projet.

« La Caravane » est un projet porté par le Pays de l'Albigeois et des Bastides qui vise à décentraliser les activités culturelles sur le territoire.

Une étape se constitue d'une date centrale (qui pourrait être le samedi 4 avril)

et de plusieurs interventions sur les semaines avoisinantes.

Le projet fait intervenir 4 structures culturelles du territoire : Rocktime, le GMEA, le Centre d'Art Le Lait, et L'Été de Vaour.

Les personnes souhaitant participer à l'organisation de cet événement sont invitées à prendre contact avec Jihan Ghiati ou Sylvain Renard.



PLUIE AUX ABRIOIS ANNÉE 2008

MOIS	Nombre de jours de pluie/mois.	Pluviométrie mensuelle en mm.	Données relevées par Bernard PINCK	
			Cumul par trimestre	
			Jours	mm
JANVIER	15	124,5		
FÉVRIER	4	12,0		
MARS	19	109,5	38	246,0
AVRIL	15	139,5		
MAI	14	91,5		
JUIN	12	40,0	41	271,0
JUILLET	10	90,0		
AOUT	9	53,5		
SEPTEMBRE	7	34,5	26	178,0
OCTOBRE	10	67,0		
NOVEMBRE	17	138,5		
DÉCEMBRE	16	114,0	43	319,5
TOTAL ANNÉE	148	1014,5	148	1014,5

LA MAISON COMMUNALE : UN NOUVEAU PÔLE D'ACTIVITÉS EN PLEIN COEUR DU VILLAGE.

Le 5 janvier 2009, la Maison Communale a ouvert ses portes. Dans l'ancien local médical, au dessus de l'épicerie, se sont installées plusieurs activités :

• CABINET DE MÉDECINE :



Jean-Paul RAYNAL vous accueille tous les vendredis après-midi à partir de 15h00.

• L'ATELIER PCPC :

L'atelier Plein Champ PC, informatique Internet et formation, anciennement installé à Garrissou, intègre le centre du village. Julie GUITTON et Sylvain RENARD vous accueillent lors des permanences (lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h00 à 13h00) ou sur rendez-vous.

L'atelier PCPC vous conseille dans le choix de votre matériel et de vos

solutions informatiques, fournit et répare votre matériel informatique, réalise vos projets Internet, offre des solutions logicielles sur mesure, vous forme à l'outil informatique.

L'atelier PCPC met également à disposition un accès Internet gratuit tout au long de ses horaires d'ouverture.



Vous pouvez joindre l'atelier PCPC par courriel : pcpc@pcpc.fr, par téléphone : 05 63 53 17 78 ou via son site web : <http://www.pcpc.fr>

• C'VITAL / LE CENTRE SOCIAL :

Dorénavant l'association C'Vital (Choisir de vivre et vieillir toujours al païs) et le Centre Social Cordes-Vaour travaillent en collaboration plus étroite sur le territoire grâce à la création d'un temps complet sur ces deux structures. Les permanences sont assurées par Florence AYÇAGUER – assistante sociale –

elles se tiennent à Penne les lundi-mardi (de 8h30 à 17h30) et au Centre social des Cabannes les mercredi-jeudi.

Les missions de C'Vital restent les mêmes : assurer une coordination entre tous les intervenants de l'aide à domicile et répondre de manière individuelle ou collective aux différents problèmes rencontrés par les personnes âgées des cantons de Vaour et de Cordes. D'autres missions d'animation et de réflexion sur les conditions de vie des personnes âgées et handicapées viennent en complément grâce au travail avec le Centre Social.

Vous pouvez rendre visite à Florence AYÇAGUER à Penne ou aux Cabannes ou la joindre par téléphone au 05.63.56.11.44 ou au 05.63.56.11.98 ou par courriel : florence.cvital@orange.fr.



CONSEILS MUNICIPAUX ET PERMANENCES 2009 :

Conseils Municipaux à la mairie à 20h30(hiver)/ 21h(été)	Permanences des Conseillers à la mairie de 10 à 12h
VENDREDI 06 FÉVRIER	SAMEDI 14 FÉVRIER
VENDREDI 06 MARS	SAMEDI 07 ET 21 MARS
VENDREDI 03 AVRIL	SAMEDI 04 ET 18 AVRIL
VENDREDI 08 MAI (10H)	SAMEDI 16 ET 30 MAI
VENDREDI 05 JUIN	SAMEDI 13 ET 27 JUIN
VENDREDI 03 JUILLET	
VENDREDI 04 ou 11 SEPTEMBRE	SAMEDI 19 SEPTEMBRE
VENDREDI 02 OCTOBRE	SAMEDI 03 ET 17 OCTOBRE
MERCREDI 11 NOVEMBRE (10 H)	SAMEDI 14 ET 28 NOVEMBRE
VENDREDI 04 DÉCEMBRE	SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Nous vous rappelons que les Conseils Municipaux sont publics et ouverts à tous. C'est un moyen pour chaque citoyen de s'informer, et de s'intéresser aux décisions de la vie communale.

Les permanences vous permettent de venir nous rencontrer et d'aborder plus précisément un sujet qui vous préoccupe.

ÉTAT CIVIL : Décès :

Le 25/06/2008 : Jeannine VIGUIER

Le 14/07/2008 : André MAFFRE

Le 19/11/2008 : André LINON

Le 02/01/2009 : Simon MECKEL

Le 14/01/2009 : Raymonde LEGROS, veuve PUZIN

Naissances :

Le 14/11/2008 : Clara et Lilou BOUSQUET

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

Le Conseil Municipal a décidé de se doter d'un PLU. C'est un document de planification de l'urbanisme communal, qui remplace l'ancien POS (Plan d'Occupation des Sols) depuis la

loi SRU du 13/12/2000. La commission chargée d'instruire ce dossier va se réunir très prochainement.

Toute personne intéressée pour participer à la réflexion doit se faire rapidement connaître à la Mairie de Penne.

MANIFESTATIONS COORDONNÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME (OT) :

Les associations ou particuliers qui souhaitent proposer des animations ou prendre part aux manifestations indiquées ci-dessous sont invités à prendre contact avec Corinne, Magalie et Régine de l'OT par téléphone au 05 63 56 36 68 ou par courriel à l'adresse : ot.paysdevaour@vaour.net

► **Fête de l'O.T du Pays de Vaour** à Vaour le 17/05/09 : marché de pays, expositions, activités de plein air, présentation d'associations, concert et ...nouveauités !!!

► **Journées nature Midi-Pyrénées** : manifestation de sensibilisation à l'environnement mise en place par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées. Semaine du 30/05 au 07/06. Plus d'infos sur le site : <http://journeesnature.midipyrenees.fr>

► **Rendez-vous aux jardins** : manifestation initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication - thème 2009 : « terre, terrain, territoires » - du 05 au 07/06 – Plus d'infos sur le site : www.rendezvousauxjardins.culture.fr

► **Journées du patrimoine de pays et des moulins** : manifestation proposée par



la FNASSEM et la Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins, visant à mettre en valeur le patrimoine de proximité non protégé au titre des Monuments Historiques - le 14/06 – thème 2009 : « toits, tours, clochers » – Plus d'infos sur le site : www.journeedupatrimoinedepays.com

► **Journées européennes du patrimoine** : manifestation initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication - les 19 et 20/09 - thème « patrimoine accessible à tous » – Plus d'infos sur le site : www.culture.gouv.fr